



## Suppression de congés annuels 1 mois avant la date prévue

Par **chipot**, le **28/11/2008** à **13:20**

bonjour,

je travaille dans la fonction publique hospitalière: je voudrais savoir si on a le droit "soit disant pour raisons de service" de m'obliger(le 24 NOVEMBRE) à travailler le 24 Décembre (nuit) alors que j'avais posé un CA( plus exactement un FR).

Je souhaiterais savoir aussi si lorsqu'on est rappelé sur des CA, a t on droit à un CA supplémentaire?

Merci